

CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU 12 NOVEMBRE 2019

Accueil

- **Résultats des élections du 11 octobre 2019**

Nombre d'inscrits : 229

Nombre de votants : 160

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Nombre de suffrages exprimés : 150

Taux de participation : 69,87 % (71,65 en 2018 – 70,11 en 2017)

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Suffrages obtenus par la PEEP : 50 soit 2 sièges

Suffrages obtenus par Vivre l'École : 100 soit 3 sièges

Les candidats proclamés élus (titulaires et suppléants) pour la PEEP sont : Sarah LUDWIG (titulaire), Cynthia BEAUDINET (titulaire), Mélissa LAGEL (suppléante), Pascale RITTER (suppléante).

Les candidats proclamés élus (titulaires et suppléants) pour Vivre l'École sont : Audrey WALTER (titulaire), Nathalie BOUTINAUD (titulaire), Audrey LIX (titulaire), Aurélie JESSEL (suppléante), Audrey VIAL (suppléante), Ludivine MERCIER (suppléante).

- **Désignation des membres du conseil**

Présents :

Enseignantes : Nathalie GASSMANN, Anne GUILLON, Carine HOUEL-MAURER, Hélène JACOB (modulatrice), Stéphanie JEUCH et Christine LÉGER.

Commune : Michèle HEUSSNER, Michel URBAN.

Associations :

PEEP : Sarah LUDWIG (titulaire), Cynthia BEAUDINET (titulaire), Mélissa LAGEL (suppléante),
Vivre l'École : Audrey WALTER (titulaire), Nathalie BOUTINAUD (titulaire), Aurélie JESSEL (suppléante).

Excusé : Pierre GROSS

Sont désignés membres du conseil les 5 enseignantes titulaires, les représentants de la commune, les 2 titulaires PEEP et les 3 représentantes de Vivre l'École.

Secrétaire : Nathalie GASSMANN

- **Approbation du compte rendu du précédent conseil** : à l'unanimité.

Rentrée 2019

- **Effectifs et répartition (PEEP – Vivre l'École)**

CP Nathalie GASSMANN : 23

CP/CM2 Christine LÉGER / Hélène JACOB (le mardi) : 8 CP + 13 CM2 = 21

CE1 Anne GUILLON : 31

CE2 Stéphanie JEUCH : 29

CM1 Carine HOUEL-MAURER : 23

Total : 127

- **Sorties et animations** (PEEP – Vivre l'École)

Exercices incendie et plan particulier de mise en sûreté (PPMS) :

Exercice incendie le vendredi 20 septembre 2019 ; exercice PPMS avec confinement le vendredi 13 décembre 2019 ; exercice incendie/PPMS avec évacuation le vendredi 3 avril 2020 ; exercice incendie le jeudi 7 mai 2020 ; exercice PPMS intrusion le mardi 16 juin 2020.

Badminton :

Du mardi 5 novembre au mardi 10 décembre 2019 pour les CP, les CM1 et les CM2, du mardi 14 janvier au mardi 3 mars 2020 pour les CE1 et les CE2, soit 6 séances d'une heure et demie pour chaque classe (pris en charge sur le budget mairie de l'école, soit 11 € par élève).

Sécurité routière :

1^{re} séance théorique d'environ 1 heure par niveau le vendredi 6 décembre 2019 ; 2^e séance théorique le vendredi 6 mars 2020 et 3^e séance « pratique » à pied pour les CP, CE1 et CE2, à vélo pour les CM1 et CM2, les 9 et 12 juin 2020 (financé par la CCBZ).

Échecs :

Au CP – CM1 – CM2 : 30 séances d'une heure réparties sur l'année scolaire (soit une séance par semaine le lundi matin). Coût : 15 € de l'heure par classe. Pris en charge en partie sur le budget mairie, le reste sur les coopératives de chaque classe.

Piscine :

Pour les CE1, les 8 CP et les 13 CM2 soit 9 séances du mardi 17 mars au mardi 26 mai 2020. Coût : 35 € par élève pris sur le budget mairie de l'école.

Escalade :

Pour les CE1 et les CE2, les 2, 4 et 5 juin 2020, à l'école d'escalade *Vertical Teens* de Strasbourg. Coût total : 64,50 € dont 57 € à la charge des familles après accord donné lors du sondage, le reste et le transport de 420 € étant pris en charge sur les coopératives de classe grâce aux dons des associations.

Poney :

Pour les CM1 les 15, 16, 18 et 19 juin 2020 au Haras des Bussièrès de Bischwiller. Coût : 80 € pris en charge par les familles après accord donné lors du sondage.

À noter : ces activités ne seront pas rappelées lors des conseils suivants.

CP :

Animation *Monde et Nature* intitulée « l'ABC du petit électricien » le vendredi 15 novembre 2019. Coût : 3,50 € sur le budget mairie.

CE1 :

Petit déjeuner le vendredi 11 octobre 2019.

Sortie au *Vaisseau* de Strasbourg le vendredi 29 novembre 2019. Coût : 7,34 € à la charge des familles.

Animation *Monde et Nature* intitulée « locomotion animale » le lundi 9 décembre 2019.

Coût : 3,50 € sur le budget mairie.

CE2 :

Petit déjeuner le vendredi 11 octobre 2019.

Sortie au *Vaisseau* de Strasbourg le vendredi 29 novembre 2019. Coût 7,34 € à la charge des familles.

Animation *Monde et Nature* intitulée « solide-liquide-gaz » le lundi 9 décembre 2019. Coût 3,50 € sur le budget mairie.

CM1 et CM2 :

Animation *Monde et Nature* intitulée « l'eau aujourd'hui, un défi pour demain » jeudi 12 décembre 2019. Coût : 3,50 € sur le budget mairie.

- **Activités pédagogiques complémentaires (APC) (Vivre l'École)**

CP/CM2 : 3 CP pris en charge par la modulatrice en graphisme.

CP : les séances commenceront après les vacances de Noël.

CE1 : 6 élèves en lecture.

CE2 : prise en charge de petits groupes en graphisme et lecture.

CM1 : remédiation sur les difficultés en maths et français.

La prise en charge se fait sur proposition des enseignantes. Les groupes sont constitués de 2 à 6 élèves.

- **Quantité de devoirs au CE2 (Vivre l'École)**

L'association relaie une demande de certains parents faite fin septembre concernant une quantité de devoirs estimée trop importante. L'enseignante a discuté avec les parents qui sont venus lui en parler 3 semaines après la rentrée de septembre. Après avoir entendu les remarques des familles elle a adapté ses demandes. Les retours lui ont été favorables et plus aucun parent n'est venu ou n'a demandé de rendez-vous.

Il est rappelé que, dans tous les cas et quel que soit le problème rencontré par les parents, il convient qu'ils prennent rendez-vous pour discuter avec l'enseignant concerné. C'est la seule façon de régler les soucis. Les discussions entre parents à l'extérieur de l'école qui ne sont pas portées à la connaissance de l'équipe pédagogique ne peuvent pas trouver de réponses adaptées.

Projet d'école 2019 – 2022 (PEEP – Vivre l'École)

3 volets au nouveau projet d'école qui couvrira les 3 prochaines années scolaires :

1 – Éduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des écocitoyens responsables.

Ce thème s'inscrit dans les recommandations ministérielles sur les enjeux climatiques.

Les actions prévues seront à la fois menées de façon quotidienne dans l'école (éteindre les lumières, faire attention à l'eau, fermer les portes pour économiser le chauffage ...), lors des leçons d'enseignement moral et civique (EMC) et de géographie prévues au programme de chaque classe, et par des animations ponctuelles. En projet : tri des déchets avec le Smitom et l'animation *Rouletaboule*, visite de la déchèterie, visite d'une station d'épuration, intervention de l'ÉS sur la consommation d'énergie électrique, participation à une opération de nettoyage dans le village, fleurissement du village, compostage (à relancer) etc.

Les contacts vont être pris pour organiser ces diverses activités. Tout ne sera pas fait cette année et d'autres projets peuvent être mis en place selon les opportunités.

2 – Ouvrir à la culture, aux arts et à la fréquentation de différents milieux.

L'indicateur retenu pour ce thème est la ruralité.

Les actions menées seront des visites de musées, d'expositions (par exemple sortie au *Vaisseau*), au théâtre (par exemple visite des coulisses du TNS, spectacle *Oliver Twist*), en milieux extérieurs (par exemple piscine, poney, escalade).

3 – S'approprier des pratiques de résolution de problèmes et de logique.

L'indicateur retenu est la préconisation ministérielle de favoriser la manipulation en mathématiques.

Les actions déjà mises en place en plus des pratiques habituelles liées aux programmes mathématiques de chaque classe :

Pratique des échecs une heure par semaine pour les CP, CM1 et CM2, jeux mathématiques une fois par semaine pour les CE1 et les CE2, Participation à des concours type « Kangourou des maths » pour les CM1 ou la semaine des maths organisée par l'inspection de la circonscription, jeux de société et de logique en activités autonomes dans les classes.

Le projet d'école a été transmis à l'inspecteur et a été jugé conforme le 11 octobre 2019.

Il doit aussi être approuvé par le présent conseil d'école.

Vote : approuvé à l'unanimité.

Associations

- **Actions PEEP**

Ramassage des vieux papiers le 30 novembre 2019. Reconstitution de la marche de la St-Nicolas le 6 décembre 2019 à 18 h. Action vente de fromages en janvier ou février ; les catalogues seront distribués aux élèves en classe. Éventuellement une bourse aux vélos, trottinettes, rollers etc. Grand prix du jeune dessinateur sur le thème « Dessine ta saison préférée ».

- **Actions Vivre l'École**

Les enseignantes remercient l'association Vivre l'École pour le don de 500 €, soit 100 € par classe. L'opération « fournitures scolaires » 2018/2019 a bien marché. Elle est reconduite pour cette année scolaire. Action vente de chocolats de Pâques ; les catalogues seront distribués aux élèves en classe. La fête de fin d'année pour les CM2, avec remise de livres, est reconduite.

Date du 2^e conseil d'école : 7 février 2020 à 20 h.